

Semaine Olympique et Paralympique 2024

Le collège Joliot-Curie organise du 02 au 05 avril, une semaine olympique et paralympique à destination des élèves. Cet évènement s'inscrit dans le cadre du projet « Génération 2024 », label obtenu par le collège et qui promeut les Jeux Olympiques de Paris 2024. La thématique retenue dans le cadre du programme « Génération 2024 » est « Célébrer les Jeux et les athlètes ».

Durant cette semaine, les élèves seront initiés à divers sports, animés par des athlètes et des professionnels du sport. Ces rencontres sportives permettront également aux élèves d'entendre des récits de vie qui leur donneront envie de réussir, de briller, d'être les meilleurs qu'importe les difficultés, les épreuves que la vie leur fait traverser. En effet, le sport, pratique la plus démocratique et inclusive, est une source d'épanouissement et nous aide à être meilleur, bienveillant, se connaître et surtout s'accepter.

Cliquez sur l'image pour découvrir la programmation.

**EMAIN
OLYMPIQUE
& PARALYMPIQUE**



**20
24**

**02 au 05
AVRIL**

**20
GÈNÈ-
RATION
24**

**Collège JOLIOT-CURIE
63 RUE DE VERDUN
92220 BAGNEUX**









Après la 3^e : Quelle orientation ?

Au cours de l'année de 3^e, l'élève et sa famille se décident pour la voie générale et technologique ou la voie professionnelle. Pour faire son choix, l'élève doit s'informer sur son orientation et évaluer ses centres d'intérêts, ses résultats scolaires tout au long de son année.

Les grandes étapes de l'orientation



L'ORIENTATION & L'AFFECTATION DE VOTRE ENFANT

CLASSE DE 3^e

En 3^e, votre enfant précise son projet d'orientation avec l'aide de ses professeurs, afin de se préparer à la filière d'études dans laquelle il poursuivra son parcours de formation.

LES TROIS GRANDES ÉTAPES DU PROJET



1 LE TEMPS DE LA RÉFLEXION



Informez-vous précisément sur les différentes voies envisageables pour la poursuite de ses études, en continuité du travail qu'il a effectué depuis la 6^e dans le **parcours Avenir**.

Prenez part à un **entretien individuel d'orientation** qui réunit le professeur principal, l'élève et la famille pour un point précis. Un psychologue de l'éducation nationale peut y être associé.



2 LE TEMPS DU DIALOGUE



Connectez-vous au **téléservice Orientation** ou renseignez la **fiche de dialogue** remise par le collège pour exprimer vos intentions provisoires d'orientation : 2^{ème} générale et technologique, 2^{ème} professionnelle, première année de CAP.



2^e conseil de classe qui formule des propositions provisoires d'orientation.



3 LE TEMPS DU CHOIX



Indiquez vos **choix définitifs** d'orientation par le téléservice Orientation ou la fiche de dialogue. En parallèle, **précisez vos choix de formations et d'établissements** en vous connectant au téléservice Affectation après la 3^e ou en renseignant le dossier papier de demande d'affectation.



3^e conseil de classe qui formule une proposition d'orientation. Celle-ci devient décision si elle est conforme au choix de l'élève. Dans le cas contraire, un entretien entre la famille, l'élève et le chef d'établissement est organisé.



Vous pourrez consulter votre notification d'affectation sur le téléservice Affectation ou l'obtenir auprès de l'établissement. Elle précise la formation et le lycée où votre enfant va poursuivre sa scolarité. À sa réception, **inscrivez votre enfant dans le lycée indiqué.**



L'affectation au lycée dans votre académie

Les demandes d'affectation de chaque élève sont recueillies dans l'**application nationale Affelnet-lycée**, outil d'aide à l'affectation.

Le recteur prend en compte



les vœux de la famille



le secteur géographique

Il peut aussi prendre en compte



les résultats scolaires



l'avis des chefs d'établissements d'origine et d'accueil

Retrouvez toutes les informations concernant l'affectation de votre enfant sur le site de votre académie.



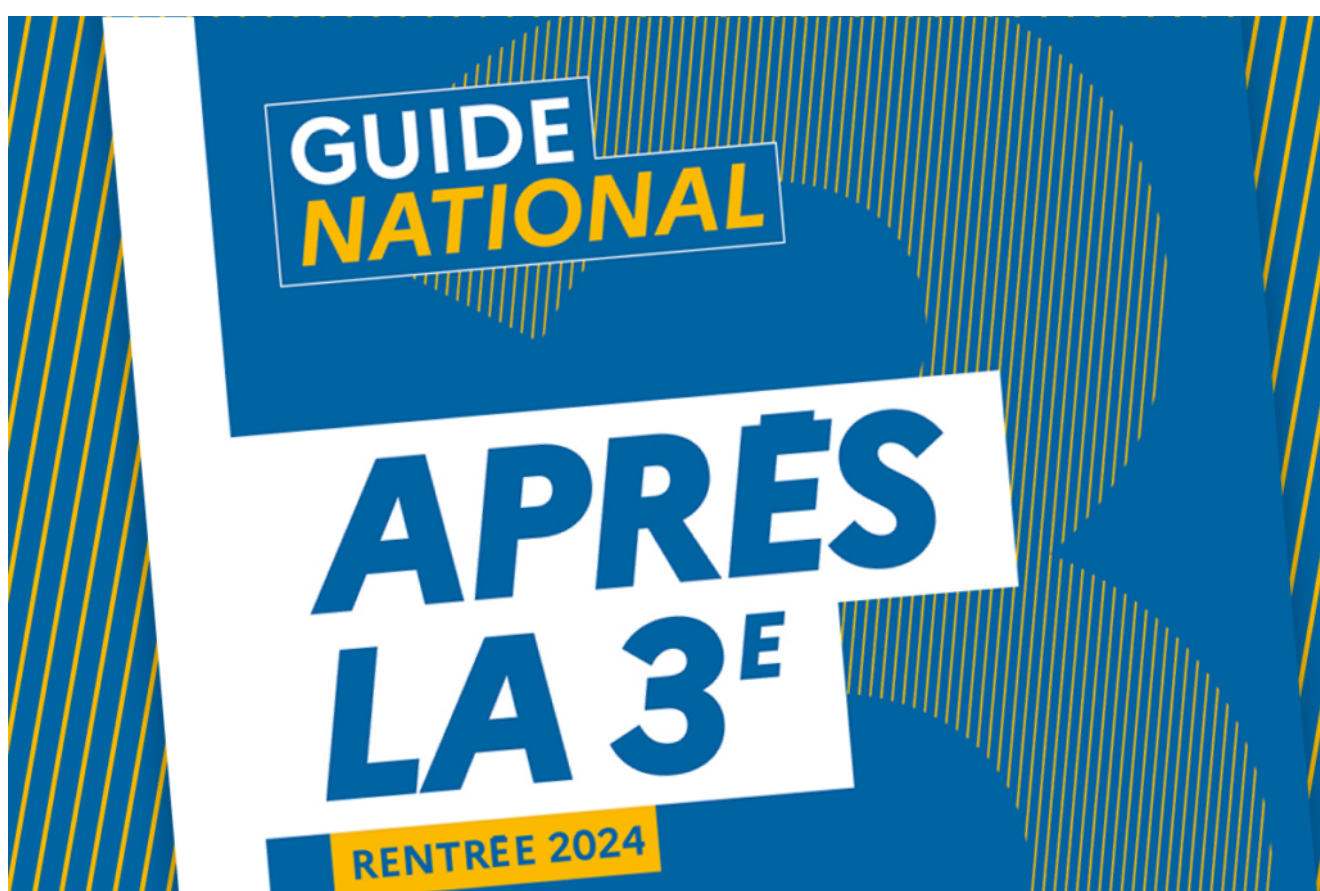
Source : Ministère de l'Éducation Nationale

Le service en ligne Affectation

ÉduConnect

Un compte unique pour les services numériques
des écoles et des établissements

Le guide ONISEP après la 3ème



Quelques ressources à consulter

- Par téléphone, mail ou web, les experts de l'Onisep vous répondent sur la plateforme www.monorientationenligne.fr

- La classe de seconde générale et technologique

◦ Le bac professionnel : études, programme...

◦ Le CAP : études, programme...

« Magic in the air » avec les élèves de la classe orchestre



Le mardi 06 février dernier, les musiciens de l'orchestre du collège se sont produits à deux reprises devant les élèves du

collège. Ils ont embarqué le public en réinterprétant des classiques tels que le mythique « Magic in the air ».



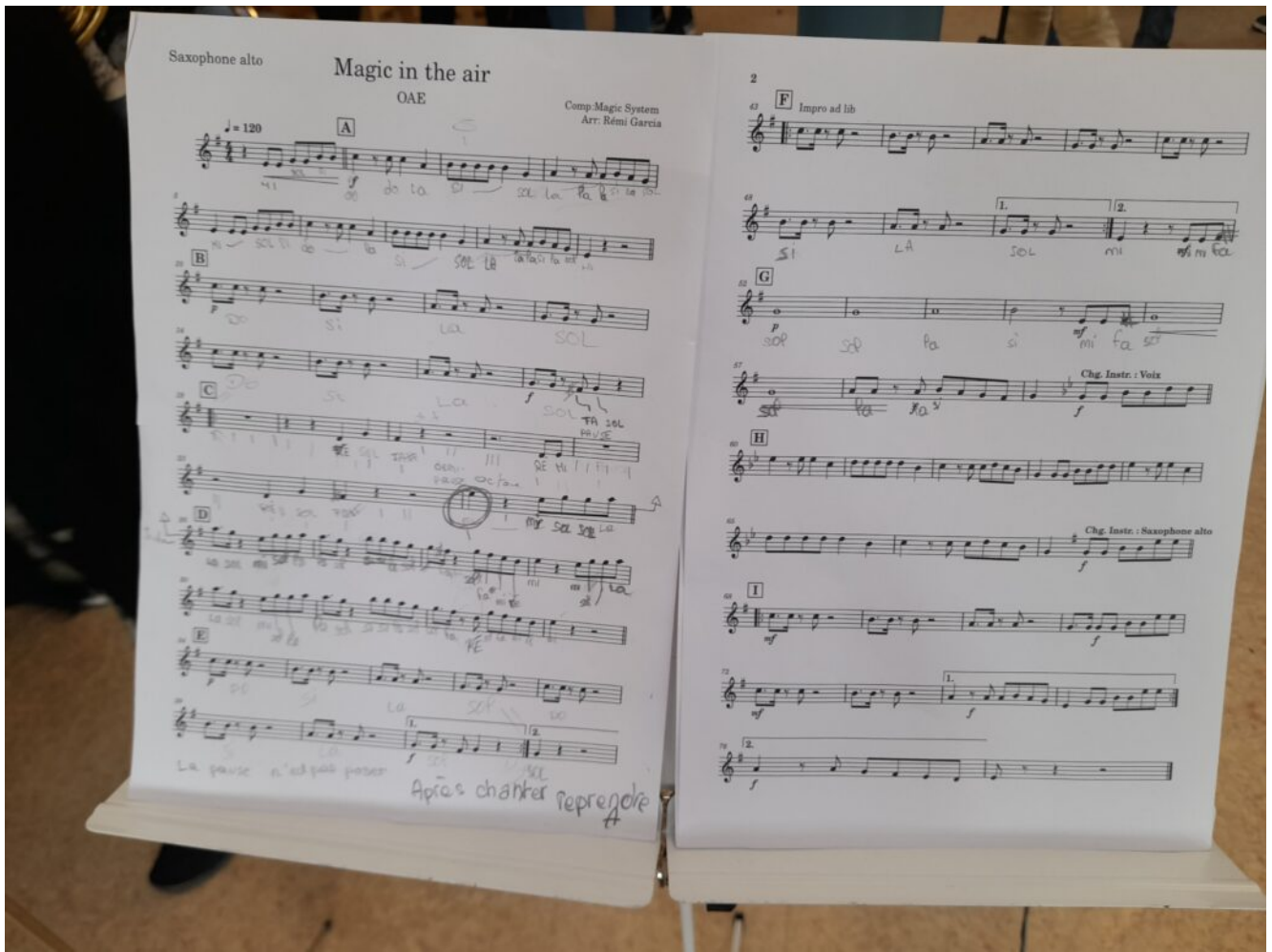


Pour mémoire, la classe orchestre est un projet initié par Mme Cazals (professeure d'Education Musicale), en partenariat avec le Conservatoire de la Musique et de la Danse de Bagneux, depuis la rentrée 2022. L'objectif est de rendre la musique accessible en privilégiant la pratique collective. En effet, la pratique de l'orchestre est placée au cœur de l'apprentissage instrumental. Au rythme de deux heures par semaine, les élèves progressent et atteignent rapidement un niveau musical de qualité. Ces résultats valorisants contribuent à donner aux jeunes plus de confiance en eux.









Les élèves des cordées rencontrent leurs parrains

Le 03 février dernier, les 3ème encordées ont rencontré leurs parrains, marraines et référents au Lycée Lakanal. C'est à cette occasion également qu'ils ont pu échanger et déterminer ensemble les modalités du parrainage.



En effet, chaque élève bénéficie de l'accompagnement d'un parrain ou d'une marraine, dans le but de créer du lien et une ouverture. Les profils des parrains/marraines sont choisis au regard du profil des collégiens. La nature du lien qui s'établit dépend de la relation qui arrive à se créer entre les parrains/marraines et les collégiens. Il peut s'agir d'échanges plus ou moins réguliers, voire de rencontres pour se rendre à un musée ou aller voir un film, une aide scolaire ou d'orientation.

